

SEL Terre

-- Revue de presse Girondine --

Revue de presse
Girondine

**Sud Ouest - 06/03/2006
- Dix ans de troc au
SEL**

par Delphine Lacour

lundi 6 mars 2006

Serge Loonis est, depuis sept ans, le président mérignacais de la Banque du temps solidaire, inspiré du Système d'échange local créé en 1996.

Quand Serge Loonis découvre à la télévision le SEL, ça fait tilt dans sa tête. Le SEL, Système d'échange local, est un groupe de personnes qui pratiquent le troc multilatéral de biens, de services et de savoirs. Une façon concrète d'agir solidairement et différemment au quotidien. C'était en 1996. Depuis, Serge Loonis est devenu le président de la Banque du temps solidaire, association créée en 1999 sur Mérignac, qui compte 75 adhérents.

« Concrètement, le SEL consiste à échanger du service à la personne, donner des coups de main à domicile », explique t-il. Cela concerne tous les domaines de la vie courante : la maison (faire les courses, promener le chien), l'alimentation (cuisine exotique, confitures, miel), la construction (électricité, réparation), etc. Le principe est simple. Un adhérent A donne des cours à un adhérent B. Ce dernier fait les courses pour un adhérent C qui, lui, fait du bricolage chez l'adhérent A.

Tous possèdent un livret d'échange en autogestion avec « des débits/crédits » de services et un solde qui évolue. Leur comptabilité se chiffre en unités de temps : 60 minutes de bricolage pour 60 minutes de jardinage. Mais le système a rapidement ses limites : les services étant limité au plaisir de les faire. Peu de candidats se présentent pour offrir « des unités de temps » de ménage ou de repassage. Dans les mois à venir, la Banque du temps solidaire va pouvoir remédier à ce problème en apportant un additif à son objet social.

Des changements

En effet, depuis peu, le gouvernement a défini dans un cadre légal, quatorze services à la personne pour lesquels on peut embaucher. La banque du temps solidaire va donc s'insérer dans ce système pour proposer d'un côté un travail à des chômeurs ou des travailleurs en emploi précaire et de l'autre répondre aux besoins de ses adhérents. Bien entendu dans ce cas-là, les salariés ne seront pas payés en unités de temps.

Soit ils seront rémunérés directement par le particulier en chèque emploi service universel, soit par un système de portage salarial avec un bulletin de salaire mensuel. Cette opération devrait voir le jour en septembre 2006.

L'association propose également d'autres actions comme la participation à des bourses d'échange (vide greniers) avec d'autres regroupements de SEL où là aussi la valeur des objets se comptabilise en unités et non en euros.

Elle organise aussi deux vendredis par mois, à la Maison des associations, des forums d'échanges de savoirs ouverts à l'ensemble du tissu associatif.

Post-scriptum : [Source](#)